

Aide à la saisie

PROCEDURE DEMATERIALISEE

CAMPAGNE DE DEMANDE DE TEMPS PARTIEL pour l'année scolaire 2024/2025

FORMULER UNE DEMANDE DE TEMPS PARTIEL OU UNE REPRISE A TEMPS PLEIN :

Lien direct :

Le lien vers le formulaire de demande de temps partiel (année scolaire 2024/2025) est le suivant :
<https://demarches-grenoble.colibris.education.gouv.fr/demande-de-temps-partiel-1er-degre-privé/>

Ou Aide à la saisie pour l'accès à COLIBRI via le PIA

Le formulaire de demande de temps partiel (année scolaire 2024/2025) est également accessible et disponible sur le portail Colibri, en accédant par le PIA comme suit :

Aller sur le PIA : dans le bandeau de gauche, choisir "Arena extranet".

Aller dans la rubrique "Enquête et pilotage", menu "Pilotage académique" puis cliquer sur "Colibris - Portail des démarches".

S'assurer que vous êtes bien connecté avec votre nom/prénom qui apparaît en haut à droite. Si ce n'est pas le cas, cliquer sur "Connexion".

Le formulaire de demande se trouve dans la rubrique "Premier degré" puis sous la page "Privé".

Une fois la demande de temps partiel enregistrée, un accusé de réception est envoyé sur la boîte mail académique nominative du demandeur.

La demande est ensuite transmise au directeur de l'affectation principale pour avis à renseigner.

FORMULER UN AVIS SUR UNE DEMANDE DE TEMPS PARTIEL (pour les chefs d'établissement)

Les chefs d'établissement recevront, sur la messagerie institutionnelle de l'école (ex : ce.rne@ac-grenoble.fr) mais aussi sur leur messagerie institutionnelle nominative, un mail pour les informer qu'une demande de temps partiel d'un personnel de l'école a été déposée dans l'application Colibri et est en attente d'avis de leur part. Les chefs d'établissement se connecteront au lien reçu dans le mail pour renseigner leur avis.